

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 8

DELIBERATION N° 53- 2016

Séance du mardi 27 septembre 2016

L'an deux mille seize et le mardi 27 septembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 19 septembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Danielle BLANC

Absente excusée : Céline TRUCH

Absent : Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Danielle BLANC



Objet : Décision Modificative : rétrocession garages communaux de 58 825.47€ (rétrocession partielle en 2012 de 62 038.31 €)

Le Maire expose à l'assemblée présente que les crédits ouverts aux articles ci-après au budget de l'exercice 2016 ont lieu d'être modifiés comme suit :

Désignation des articles		Crédits à modifier	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
21318.041	Autres constructions		58 825.47
238 .041	Avances versées sur commandes	38510.57	
1323.041	Sub. département	20 314.90	

Le Maire invite le Conseil à modifier les crédits ci-dessus.

Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la modification de ces crédits.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 27 septembre 2016

Le Maire
Rémi COSTORIER

